

La deuxième relance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 385

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La deuxième relance

Que vous procédiez par interrogation directe ou par analyse, les résultats concordent : la reprise économique est médiocre. 1976 est meilleur que ne le fut 1975, mais 1977 demeure incertain.

Les économies américaine et allemande sont en croissance, certes, mais en croissance limitée. La hausse quasi certaine de l'énergie pétrolière provoquera un effet déflationniste dans les pays industriels, obligés de payer plus cher les mêmes biens et qui verront ainsi leur pouvoir d'achat national affaibli. L'équilibre économique européen demeure précaire (Royaume-Uni, Italie, France); la concurrence internationale est toujours exacerbée. Une évidente saturation de biens de consommation s'observe. L'investissement privé demeure stagnant.

On peut, inversement, recenser les facteurs sécurisants. La protection sociale, quoique imparfaite, maintient la population active dans le circuit économique en lui garantissant un pouvoir d'achat minimum. Même si le chômage se renforce dans certains pays, la baisse de la natalité va progressivement rendre plus rare la main-d'œuvre et contribuer à une meilleure défense des salariés. Certains secteurs industriels sont promis certainement à de larges développements (informatique, chimie...).

Dans cette situation, un facteur se précise : la relance par les pouvoirs publics atteint ses limites. D'une part le poids de l'endettement pèse de manière excessive sur les budgets; d'autre part les besoins d'infrastructure ne peuvent être artificiellement gonflés; enfin si le secteur du génie civil et du bâtiment a été le plus touché, il apparaît aussi qu'il est celui qui a été capable — grâce, il est vrai, à d'importants sacrifices des travailleurs — de se restructurer avec le plus de souplesse (possibilité de limiter le nombre des saisonniers; faibles investissements fixes, pas de fabrique, de chaîne de montage, à l'exception du préfabriqué). Il est significatif d'observer dans cette optique

qu'une grande partie des économies budgétaires supplémentaires décidées par le Conseil fédéral, en lieu et place de la retenue sur la quote-part des Cantons, a touché des investissements. Dès lors, la situation suisse est marquée par les risques graves touchant les industries les plus faibles, et notamment l'horlogerie.

Là encore les diagnostics concordent. Même si l'horlogerie se tire efficacement de l'actuelle récession, sa restructuration nécessaire et indispensable, ses changements de méthodes de fabrication, provoqueront la disparition de plusieurs milliers de postes de travail. D'où deux impératifs : gagner la bataille horlogère et entreprendre la diversification.

L'enjeu est celui de la vitalité de l'ensemble du Jura.

Or cette relance-là ne peut venir des budgets publics, asséchés. En revanche, elle est possible sous l'impulsion de la Banque nationale.

Certes, il n'appartient pas à la Banque nationale de soutenir directement une entreprise. En revanche elle peut assurer le financement de la recherche, de la diversification, jusqu'à ce que les résultats obtenus puissent être repris, sous conditions (celles liées à l'emploi et à l'implantation géographique) par le secteur privé.

On rappellera que la Banque nationale a mis des crédits importants à des taux très bas à la disposition des collectivités publiques en vue de provoquer une relance de la construction. On rappellera encore que la Banque nationale intervient pour corriger, dans la mesure du possible, le cours du franc. Dans ces opérations elle prend le risque de perdre plusieurs dizaines de millions. Ne peut-elle envisager de risquer des sommes équivalentes pour le soutien de toute une région de notre pays? Le risque financier est faible, le risque d'inflation nul.

La relance, la deuxième relance, ne peut plus dépendre des budgets publics, déjà largement déficitaires. Elle est liée à une politique de crédit, différenciée, sous l'égide de la Banque nationale.

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 385 25 novembre 1976
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Danièle Yersin

385